

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Délibération  
n° 2017.12.585

Société Publique  
Locale "Grand  
Angoulême Mobilité  
Aménagement" (SPL  
GAMA) : compte  
rendu annuel à la  
collectivité mandante  
pour la réalisation de  
l'opération d'un Bus à  
Haut Niveau de  
Service (BHNS) -  
Année 2016

**LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

**Secrétaire de séance** : Jacky BOUCHAUD

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Daniëlle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT, Daniëlle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir** :

Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Daniëlle MERIGLIER, Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

**Excusé(s)** :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.12.585**

BHNS

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE "GRAND ANGOULEME MOBILITE AMENAGEMENT" (SPL GAMA) : COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE MANDANTE POUR LA REALISATION DE L'OPERATION D'UN BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) - ANNEE 2016**

Par convention du 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la SPL GAMA un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS.

Conformément à l'article 8.3 de cette convention, et en vertu du contrôle analogue exercé par GrandAngoulême, GAMA doit transmettre chaque année, au plus tard au mois d'octobre, un Compte Rendu Annuel à la Collectivité Mandante (CRACM) de l'année précédente.

Ce rapport annuel est destiné à l'information de la maîtrise d'ouvrage portant sur l'état des différentes missions confiées au mandataire.

Il comporte notamment le bilan financier prévisionnel actualisé des activités objet du mandat avec l'état des réalisations en recettes et en dépenses, estimations des recettes et dépenses à réaliser, résultat final prévisionnel.

Ce compte rendu est soumis à l'assemblée délibérante pour approbation.

Les étapes importantes de 2016 ont été la validation définitive du programme (tracé et aménagements), la réalisation des études avant-projet, et la validation du dossier d'enquête publique.

En synthèse, les éléments marquants suivants sont à retenir :

- Le contrat de mandat a été modifié en 2016 par avenant n° 3 du 29 décembre 2016 pour tenir compte de l'évolution du projet : validation du tracé, adaptation du programme, nouvelle répartition du montant du mandat confié et du planning, et missions complémentaires (communication, faisabilité pôle d'échange multimodal de La Couronne). L'avenant a représenté une augmentation de 37 845 € HT par rapport au précédent avenant (soit un total de - 598 859 € sur le montant initial). L'enveloppe globale du montant du mandat reste inchangée.
- Sur la partie infrastructure, les études complémentaires ont été présentées au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 ; le programme définitif (tracé et aménagements en mai 2016), les études d'avant-projet (septembre 2016), le dossier d'enquête publique (septembre 2016) ont été validés, après de nombreuses modifications ou mises au point.

Pour les systèmes, le marché de billettique a été attribué et le projet lancé pour une mise en service fin 2017/début 2018; le système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs

- a poursuivi sa phase de développement pour un déploiement en 2017
- Les marchés attribués entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016 :
  - le marché de billettique a été attribué à la société AEP pour un montant de 1 870 720.00 €HT (hors Bordereau des Prix Unitaires) et un prévisionnel au BPU de 1 399 975,00€ HT conforme aux estimations.

Ce marché a fait l'objet d'un recours par une société non retenue, avant signature, qui a été rejeté.

D'autres marchés de moindre importance ont été attribués au cours de l'année 2016 :

- La mission SPS a été confiée à la société BECS pour un montant de 24 264 €.
- Des marchés au BPU ont été attribués pour les lots Levé topo (AB6 Feder), géomètre expert (AB6 Feder) Analyse enrobés à la société Ginger CEPTB, reconnaissance de réseaux (Adré/Colas et Allez).
- Les marchés relatifs au diagnostic archéologique étaient en cours de consultation à la fin de l'année 2016.

### **Montant des dépenses réalisées**

- La dépense réalisée en 2016 a été de 4 823 126 € TTC hors révision (4 882 971 € TTC avec révision) soit 7,00 % du montant du mandat. Les dépenses ont essentiellement concerné la maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les études du renouvellement du SAEIV, et des frais divers (géomètre, publicité marchés,...). Cette augmentation des dépenses est significative de l'accélération de l'avancement du projet tant en études qu'en réalisation.
- A fin 2016, le montant total cumulé des dépenses réalisées dans le cadre du mandat était de 6 696 483 € TTC hors révision (6 760 362 € TTC avec révision) représentant 9,7% du mandat (2,7% en 2015).

### **Etat des marchés attribués/ A attribuer**

- Comme en 2015, peu de marchés ont été attribués en 2016 mis à part celui de la billettique et quelques marchés secondaires. A fin 2016, seulement 12 739 k€ HT (10 430 k€ HT en 2015) de marchés étaient attribués soit 22 % du total du mandat (18% en 2015). Il restait donc 44 702 k€ HT (47 060 k€ HT en 2015) à attribuer.

Conformément aux articles L 300-4 et L 300-5 du code de l'urbanisme, et à l'article L 1523-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 5 décembre 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le compte rendu annuel à la collectivité mandante (CRACM) 2016 de l'opération de réalisation d'un BHNS présenté par la SPL GAMA.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>20 décembre 2017</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>20 décembre 2017</b>



Grand Angoulême • Mobilité • Aménagement

**CRACM BHNS  
2016**

# **COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE MANDANTE (CRACM) Année 2016**

**Réalisation de l'opération d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)**



Indice	Date	Statut
V1	19/10/2017	Création

Rédigé	Vérifié	Validé le
SD	JPP/BM	20/10/2017

## 1 Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Etat des Missions .....	5
2.1 Rappel du mandat confié et évolution.....	5
2.2 Avancement du projet .....	5
2.3 Les Prochaines étapes/ Planning prévisionnel .....	5
3. Le suivi contractuel des marchés .....	6
3.1 Les marchés attribués au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 et leurs évolutions.....	6
3.2 Les marchés attribués entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016.....	6
3.3 Etat des marchés à attribuer .....	6
4. Etat financier.....	7
4.1 Rappel des montants confiés au titre du mandat de délégation.....	7
4.2 Montant des dépenses réalisées.....	7
4.3 Etat des marchés attribués/ A attribuer .....	7
4.4 Etat prévisionnel des dépenses à fin de mandat .....	7
4.5 Etat des recettes et Trésorerie.....	7
4.6 Echancier des dépenses à venir .....	7
5. Synthèse .....	8

## ***1. Introduction***

---

Par convention en date du 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la SPL GAMA un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS.

Conformément à l'article 8.3 de cette convention, et en vertu du contrôle analogue exercé par GrandAngoulême, GAMA doit transmettre chaque année, au plus tard au mois d'octobre, un Compte Rendu Annuel à la Collectivité Mandante (CRACM) de l'année précédente.

Ce rapport annuel est destiné à l'information de la maîtrise d'ouvrage portant sur l'état des différentes missions confiées au mandataire.

Il comporte notamment le bilan financier prévisionnel actualisé des activités objet du mandat avec l'état des réalisations en recettes et en dépenses, estimations des recettes et dépenses à réaliser, résultat final prévisionnel.

Ce compte rendu est soumis à l'assemblée délibérante pour approbation.

Le présent CRACM concerne l'année 2016.

## 2. Etat des Missions

---

### 2.1 Rappel du mandat confié et évolution

Par contrat notifié le 13 novembre 2013, GrandAngoulême a confié à la SPLA GAMA un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'opération BHNS.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le projet revu au cours de l'année 2015 consistait à

- Créer 2 lignes de BHNS :
- Renouveler les systèmes d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs, de billettique, de gestion des feux et de la circulation, de vidéosurveillance nécessaire à la bonne exploitation du réseau et des lignes BHNS

Si le périmètre était resté globalement le même, le niveau d'intervention dans le cadre des aménagements avait été sensiblement modifié avec une baisse de la priorité donnée au BHNS. L'opération globale a été ramenée à 87M€ TTC dont 68 988 006 € TTC (57 490 006 € HT) confiés à GAMA par délégation de maîtrise d'ouvrage. La nouvelle répartition du mandat est donc la suivante :

- Infrastructure et aménagements : 40 587500 € HT
- Renouvellement des systèmes : 8 216 667 € HT
- Etudes frais MOA, MOE et prestations de service : 8 685 839 € HT

Ce contrat a été modifié en 2016 par avenant n° 3 du 29 décembre 2016 pour tenir compte de l'évolution du projet : validation du tracé, adaptation du programme, nouvelle répartition du montant du mandat confié et du planning, et missions complémentaires (communication, faisabilité PEM de La Couronne). L'avenant a représenté une augmentation de 37 845 € HT par rapport au précédent avenant (soit un total de - 598 859 € sur le montant initial). L'enveloppe globale du montant du mandat reste inchangée.

### 2.2 Avancement du projet

A partir de ces modifications, les études pour la réalisation de l'Avant-Projet ont pu démarrer à la fin de l'année 2015, avec en parallèle les missions complémentaires pour préciser le tracé. Fort des décisions 2015, les différentes études ont pu avancer en 2016, avec des étapes importantes :

Sur la partie infrastructure, les études complémentaires ont été présentées au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 ; le programme définitif (tracé et aménagements en mai 2016), les études d'AVP (septembre 2016), le dossier d'enquête publique (septembre 2016) ont été validés, après de nombreuses modifications ou mises au point.

Le planning a été recalé avec un objectif de mise en service en juillet 2019.

Pour les systèmes, le marché de billettique a été attribué et le projet lancé pour une mise en service fin 2017/début 2018; le SAEIV a poursuivi sa phase de développement pour un déploiement en 2017.

### 2.3 Les Prochaines étapes/ Planning prévisionnel

De nombreuses incertitudes demeurent et devront être précisées en 2017 pour respecter le planning. D'ores et déjà, on peut noter le volume important de travaux qui seront à réaliser dans un temps limité entre fin 2017 et mi 2019. 2017 représentera une charge de travail importante pour la société avec le lancement de la phase opérationnelle des travaux après obtention de la déclaration d'utilité publique et consultation des entreprises.



### 3. Le suivi contractuel des marchés

---

#### 3.1 Les marchés attribués au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et leurs évolutions

La modification du programme a, par voie de conséquence, entraîné des avenants aux différents contrats contractés antérieurement.

- Concernant le marché d'Assistance à maîtrise d'ouvrage :

Ce marché conclu avec la société Transamo n'a pas été modifié en 2016 mais un avenant (n°3) était en cours de finalisation fin 2016 pour prendre en compte des modifications de planning, des suppressions totales ou partielles (systèmes, assistance financière, assistance juridique) ou des modifications (communication) de missions.

- Concernant le marché de Maîtrise d'œuvre :

Ce marché conclu avec le groupement SCE-Tetrarc n'a pas été modifié en 2016 mais un avenant (n°3) était en cours de finalisation fin 2016 pour tenir compte des nombreuses adaptations et évolutions issues de l'avancement des études (évolution du programme, adaptations et mises au point de l'AVP et du PRO).

- Concernant le marché de Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV)

Ce marché conclu avec le groupement SYSOCO-Ceccli n'a pas été modifié en 2016 mais un avenant (n°1) était en cours de finalisation fin 2016 pour préciser les interfaces avec le marché de billettique et tenir compte de mises au point issues de l'avancement du projet

#### 3.2 Les marchés attribués entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016

- le marché de billettique a été attribué à la société AEP pour un montant de 1 870 720.00 €HT (hors BPU) et un prévisionnel au BPU de 1 399 975,00€ HT conforme aux estimations.

Ce marché a fait l'objet d'un recours par une société non retenue, avant signature, qui a été rejeté.

- Autres marchés :

D'autres marchés de moindre importance ont été attribués au cours de l'année 2016 :

La mission SPS a été confiée à la société BECS pour un montant de 24 264 €.

Des marchés au BPU ont été attribués pour les lots Levé topo (AB6 Feder), géomètre expert (AB6 Feder) Analyse enrobés à la société Ginger CEPTB, reconnaissance de réseaux (Adré/Colas et Allez).

Les marchés relatifs au diagnostic archéologiques étaient en cours de consultation à la fin de l'année 2016.

#### 3.3 Etat des marchés à attribuer

Le projet est encore dans une phase d'études, en particulier avec la modification du programme et les demandes d'études complémentaires. Peu de marchés ont été attribués tant en nombre qu'en volume : les travaux représentent une part importante du mandat et la consultation des entreprises est prévue en 2017.

## 4. Etat financier

---

### 4.1 Rappel des montants confiés au titre du mandat de délégation

Après l'avenant n°2, l'opération globale a été ramenée à 87M€ TTC dont 68 988 006 € TTC (57 490 006 € HT) confiés à GAMA par délégation de maîtrise d'ouvrage. La nouvelle répartition est donc la suivante :

- Infrastructure et aménagements : 40 587 500 € HT
- Renouvellement des systèmes : 8 216 667 € HT
- Etudes frais MOA, MOE et prestations de service : 8 685 839 € HT

Il n'y a pas eu de modification du montant confié au titre du mandat lors de l'avenant 3.

### 4.2 Montant des dépenses réalisées

La dépense réalisée en 2016 a été de 4 823 126 € TTC hors révision (4 882 971 € TTC avec révision) soit 7,00 % du montant du mandat. Les dépenses ont essentiellement concerné la maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les études du renouvellement du SAEIV, et des frais divers (géomètre, publicité marchés,...). Cette augmentation des dépenses est significative de l'accélération de l'avancement du projet tant en études qu'en réalisation.

A fin 2016, le montant total cumulé des dépenses réalisées dans le cadre du mandat était de 6 696 483 € TTC hors révision (6 760 362 € TTC avec révision) représentant 9,7% du mandat (2,7% en 2015).

### 4.3 Etat des marchés attribués/ A attribuer

Comme en 2015, peu de marchés ont été attribués en 2016 mis à part celui de la billettique et quelques marchés secondaires. A fin 2016, seulement 12 739 k€ HT (10 430 k€ HT en 2015) de marchés étaient attribués soit 22 % du total du mandat (18% en 2015). Il restait donc 44 702 k€ HT (47 060 k€ HT en 2015) à attribuer.

### 4.4 Etat prévisionnel des dépenses à fin de mandat

Le montant estimatif des dépenses a été revu au moment de la mise au point du programme voté en juin 2015 et dans le montant confié par avenant à GAMA en octobre 2015. Il n'y a donc pas d'écart à fin 2015 par rapport à ce montant : le budget est respecté, sur la base des montants estimés **valeur juin 2015** soit 68 988 006€ TTC (57 490 006 € HT).

### 4.5 Etat des recettes et Trésorerie

Les recettes liées au mandat pour GAMA sont constituées des appels de fonds auprès du GrandAngoulême.

Pour rappel, la trésorerie du mandat est constituée par la différence entre les appels de fonds réguliers à GrandAngoulême en recette d'une part et les dépenses propres au mandat, d'autre part. Le solde de trésorerie au 31/12/2016 est de 1 546 218.52€ (1 753 563.65 € au 31/12/2015).

### 4.6 Echancier des dépenses à venir

Sur la base du planning actuel, les études vont se poursuivre jusqu'en 2017 pour un lancement des appels d'offres et une attribution des marchés de travaux fin 2017. Les travaux préparatoires devraient débuter fin 2017. Les aménagements auront donc essentiellement lieu en 2018 et 2019.

Sur cette base, l'échéancier prévisionnel est le suivant :

2017 : dépenses d'études, systèmes, travaux préparatoires et divers : 9 892 000€ TTC

2018 : dépenses essentiellement de travaux : 26 750 000€ TTC

2019 : dépenses essentiellement de travaux : 19 307 000€ TTC

2020 : dépenses diverses : 6 343 000€ TTC

## 5. Synthèse

---

Les étapes importantes de 2016 ont été la validation définitive du programme (tracé et aménagements), la réalisation des études d'AVP, et la validation du dossier d'enquête publique.

Avec le choix de l'entreprise de billettique en 2016 et l'avancement des travaux pour le renouvellement du SAEIV, les 1<sup>ères</sup> réalisations seront effectives en 2017.

2017 sera une année charnière avec l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique, les premiers travaux préparatoires sur le terrain vont rendre visible et concret le projet du BHNS.

Malgré le retard engendré sur les études, la livraison du BHNS est programmée pour mi 2019. Il s'agit d'un planning contraint. D'ores et déjà, on peut noter le volume important de travaux qui seront à réaliser dans un temps limité entre fin 2017 et mi 2019.

Les dépenses sont à fin 2016 conformes au montant du mandat avec des aléas sur le montant des travaux dans l'attente de la consultation des entreprises prévue en 2017.